

LE DEVOIR

Vol: LXXXVI - No 225

MONTRÉAL, LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Une «histoire de poubelles»

Avec l'affaire Juppé, tout le système bâti par Chirac est mis en cause

Plus que des essais nucléaires et de la lutte aux terroristes, c'est de corruption que l'on discute ces jours-ci à Paris. L'affaire politico-juridique qui défraie la manchette depuis une semaine met en scène nul autre que le premier ministre Alain Juppé, accusé d'avoir usé de ses privilèges pour faire baisser le loyer de son fils lorsqu'il était adjoint au maire de Paris. Parce que les acteurs du drame sont tous issus de la mairie de Paris, c'est tout le système bâti par Jacques Chirac pendant les 18 ans où il a été maire, avant de devenir président, qui se trouve mis en cause.

Lundi, le Service central de prévention de la corruption (SCPC), un organisme chargé de conseiller les élus, concluait qu'un maire adjoint qui intervient pour faire baisser le loyer de son fils peut être passible de poursuites judiciaires. Deux mois plus tôt, *Le Canard enchaîné* avait publié une note au bas de laquelle la signature d'Alain Juppé, alors adjoint du maire de Paris, autorisait une réduction de 1000 francs (275 \$) du loyer mensuel de son fils. Laurent Juppé s'appretait alors à emménager dans un de ces appartements de la Ville dont les loyers sont maintenus sous le prix du marché. «Oui, j'ai aidé ma famille à se loger!», avait candidement avoué le premier ministre à la télévision, le 6 juillet.

Mais les choses ne devaient pas s'arrêter là. Des députés socialistes tentèrent sans succès de porter la cause devant le tribunal de Paris. Le procureur refusa d'étudier la question, prétextant qu'Alain Juppé ne pouvait pas être soupçonné d'avoir eu un «intérêt personnel» dans cette affaire puisqu'il s'agissait de son fils et non de lui-même. C'est en désespoir de cause que les élus ont requis l'avis du SCPC.

Mais ce qui étonne le plus les observateurs, c'est l'imbroglio juridique auquel on assiste depuis une semaine. Non seulement le principal intéressé, Alain Juppé, a-t-il lancé «Foutez-moi la paix avec vos histoires de poubelles!», mais le garde des Sceaux (le procureur général), Jacques Toubon, a pris sa défense sans retenue.

Vieil allié politique d'Alain Juppé, Jacques Toubon — qui représente le treizième arrondissement de la capitale et garde un œil sur la mairie — a déclaré que le premier ministre était innocent avant même que le parquet ne se soit prononcé. Il considère l'avis du SCPC «nul et non avenu», car il n'émane pas d'un tribunal. Il a même tenté d'obtenir il y a quelques jours la démission de Bernard Challe, chef du SCPC. L'affaire a provoqué un tollé au Syndicat de la magistrature (de gauche), qui parle d'intimidation «digne d'une république bananière».

Dans n'importe quelle démocratie de tradition britannique, on aurait immédiatement assisté à des démissions en série. Mais à Paris, la Seine ne s'arrête pas de couler pour si peu. Seuls les sondages ont sonné l'alarme: le président et le premier ministre ont essuyé la chute la plus forte jamais enregistrée pour un début de septennat (Juppé perd onze points et Chirac, six).

Aujourd'hui, toute la classe politique s'interroge sur le retour de pratiques que l'on croyait en voie de disparition. Depuis quelques années les gouvernements commencent à s'habituer tant bien que mal à l'autonomie des magistrats. De nombreuses affaires mettant en cause des élus — les procédures contre l'homme d'affaires Bernard Tapie, par exemple — avaient laissé croire à une plus grande indépendance de la justice. On avait même vu un ministre — Alain Carignon, dont le procès s'est ouvert cette semaine — démissionner après avoir été mis en cause dans une affaire de pot-de-vin. Le nouveau gouvernement n'avait-il pas affirmé son intention de «donner à la justice les moyens d'une totale indépendance»? Bref, la justice française semblait adopter une éthique d'inspiration plus nord-américaine.

La voilà en une semaine ramenée quelques années en arrière. Il faut dire que si les juges décidaient de se pencher sur les privilèges dont aurait joui le fils du premier ministre, ils pourraient ne pas s'arrêter en si bon chemin. Car les appartements pas chers de la Ville de Paris logent non seulement la famille du premier ministre (lui-même, son fils, sa fille, son ex-épouse et son demi-frère), mais aussi le président Jacques Chirac (qui jouit d'un rez-de-chaussée avec jardin au cœur de Saint-Germain-des-Près), les enfants du nouveau maire de la capitale (Dominique et Hélène Tibéri vivent même en HLM!), sans compter plusieurs personnalités de l'opposition.

A l'heure où l'on parle d'éliminer les petits privilèges des employés de l'État, l'affaire risque de faire plus de tort au gouvernement que toutes les augmentations d'impôts du dernier budget réunies. Pas surprenant que les députés qui ont saisi le SCPC représentent pour la plupart des banlieues pauvres de la capitale.

Coïncidence. Au moment où le garde des Sceaux défendait bec et ongles son premier ministre, on apprenait qu'Intissar Chaabani, une étudiante tunisienne, s'était fait retirer sa carte de séjour pour la seule raison qu'elle avait... quatre mois de loyer en retard.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB8	Montréal Nuageux avec éclaircies. 60 % de possibilité d'averses en après-midi. Max: 18
Avis publicsB6	Québec Nuageux avec éclaircies. 70 % de possibilité d'averses en après-midi. Max: 16
ClasséesB8	Détails en B 6
CultureB10	
ÉconomieB1	
ÉditorialA8	
Le mondeA7	
Mots croisésB6	
Les sportsB7	

MONTRÉAL

Buzz Aldrin foule le sol montréalais
PAGE A 3



L'ÉCONOMIE

AT&T se porte au secours d'Unitel
PAGE B 1



CULTURE

Difficile concurrence pour Cha ba da
PAGE B 10

Union économique: le Canada a trop à perdre, tranche Paul Martin

■ Cette «rhétorique politique» nuira à la crédibilité du ministre et du Canada, répond Bernard Landry

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Une union économique entre le Canada et un Québec souverain ne verrait jamais le jour puisque Ottawa ne pourrait pas procéder à un tel accord sans étendre les mêmes privilèges aux États-Unis, ce qui ne serait manifestement pas dans son intérêt.

Voilà la douche froide que le ministre fédéral des Finances Paul Martin a administrée hier aux aspirations des associationnistes dans l'une des attaques économiques les

plus véhémentes livrées jusqu'ici par le camp du NON. Dans un discours devant un groupe de gens d'affaires montréalais, M. Martin a catégoriquement rejeté la possibilité que le Canada puisse négocier une union économique avec le Québec advenant un OUI puisque celle-ci l'exposerait aux revendications américaines pour que le même traitement de faveur soit accordé aux États-Unis.

«Pour aucune raison du monde, le Canada ne s'exposerait à de tels dangers, a tranché le ministre des Fi-

VOIR PAGE A 10: MARTIN

LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

- Johnson est mal accueilli chez Bombardier à La Pocatière A 4
- L'UQAM se dissocie des propos de Claude Garcia A 4
- L'éditorial de Gilles Lesage: La frustration autochtone A 8
- Assurance-chômage: bloquistes et néo-démocrates poussent les libéraux sur la défensive A 6

Giulio Andreotti au Devoir



PHOTO REUTERS

«En Italie, nous avons une magistrature indépendante, politisée et très proche de la presse. Cela peut avoir des effets déplaisants», dit Giulio Andreotti.

«Je suis prêt à me battre» L'ex-président du Conseil italien clame son innocence et dénonce le «procès politique» qu'on lui intente

Giulio Andreotti, l'homme politique que l'on a décrit comme «le plus puissant de l'Italie d'après-guerre», «l'incarnation même de la Première République italienne», qui fut sept fois président du Conseil et 21 fois ministre, s'est présenté hier au tribunal de Palerme pour y subir son procès pour «association mafieuse» (voir page A 7). Cet été, François Brousseau a rencontré M. Andreotti à Rome, où il l'a interrogé sur ce procès qui l'attendait.

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

«Un procès politique? Certainement! L'homme qui s'exprime ainsi, dans son magnifique bureau sénatorial du Palazzo Giustiniani, au plafond couvert de fresques, à deux pas du Panthéon, au cœur de la Rome historique, a perdu de son sens de l'humour et de sa superbe qui l'avaient rendu célèbre aux quatre coins du monde.

«Vielli, plus voué que jamais à 76 ans, les lèvres rentrées, le regard grave maintenant dépourvu de sa fameuse leueur ironique, le sénateur à vie — c'est désormais son unique titre politique — n'en organise pas moins méthodiquement sa défense.

«J'ai traversé depuis deux ans des moments extrêmement difficiles, j'ai frisé la dépression nerveuse, explique-t-il. Mais Dieu et ma famille m'ont permis de surmonter l'épreuve, et main-

tenant je suis prêt à me battre.»

Cet homme autour de qui tout tourna pendant des décennies en Italie, l'ami des papes, des princes et des présidents qui entretint et entretient toujours des contacts personnels avec les Bush et les Gorbatchev, les Peres et les Arafat, conserve toute sa tête, à défaut de sa verve. Et il réfute patiemment les accusations qui pleuvent sur lui, à l'heure où s'ouvre, dans la capitale sicilienne, son procès pour «association mafieuse».

L'accusation des procureurs de Palerme est multiple. L'ancien président du Conseil aurait fréquemment régulièrement la «haute gomme» mafieuse de Sicile, échangé un baiser avec Toto Riina, le chef de la *Cupola* aujourd'hui à l'ombre, protégé activement des mafieux notoires comme l'ex-maire de Palerme Salvo Lima, «proconsul» de la Démocratie chrétienne en Sicile, laissé mourir

VOIR PAGE A 10: ANDREOTTI

Fini le bureau, les policiers travailleront dans la rue

■ «Je les veux à pied, à bicyclette et en patins à roulettes», dit Danyluk
■ Création de quatre mégapostes

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

La police de la Communauté urbaine de Montréal dévoilera le 3 octobre prochain les détails d'une vaste réorganisation de son service destinée à rapprocher les policiers des citoyens. Profitant de l'ouverture du nouveau poste 25 à l'angle de la rue Guy et du boulevard René-Lévesque, le chef Jacques Duchesneau a en effet annoncé hier la création de quatre centres opérationnels (ou «mégapostes») et la conversion de tous les postes actuels (49 au total) en postes communautaires.

En clair, cela signifie que les policiers de la CUM seront massivement invités à quitter leurs bureaux pour aller travailler sur le terrain, c'est-à-dire dans la rue et dans les quartiers, là où se trouvent les problèmes et les citoyens qui les subissent.

Le projet vient en supplanter un autre du même genre, élaboré en février, et qui prévoyait, lui, la transformation de 23 postes de police en 85 postes communautaires. Une idée abandonnée à la suite d'une série de calculs et d'une étude démontrant le manque de cohésion du projet. Il vient aussi mettre un terme à «quelques rumeurs» qui circulaient depuis le début de l'année et prôtaient à la CUM l'intention d'abolir carrément certains postes de police.

«Ce qui n'a jamais figuré dans nos plans, soutient la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk. À l'époque, nous souhaitions plutôt re-

VOIR PAGE A 10: POLICIERS

«Un pas important vers la paix»

Un accord intervient entre les républiques en guerre de l'ex-Yougoslavie

New York (AFP) — Les républiques en guerre de l'ex-Yougoslavie sont parvenues hier à New York à un accord sur la future structure gouvernementale de la Bosnie, ce que le président Bill Clinton a aussitôt qualifié de pas vers «l'objectif ultime d'une véritable paix».

Les parties yougoslave, bosniaque et croate sont tombées d'accord mardi à New York pour l'organisation «d'élections libres et démocratiques sous contrôle international» en Bosnie-Herzégovine, selon une «Déclaration commune» publiée après l'accord de New York.

Cette déclaration affirme également que cet accord laisse de côté de nombreuses «questions importantes», comme celle du découpage territorial de la Bosnie.

«À nos yeux, cela signifie que des élections directes, libres et démocratiques doivent avoir lieu dès que possible quand les conditions le permettront», affirme ce document adopté par les ministres des Affaires étrangères de Bosnie, de Croatie et de la République fédérale de Yougoslavie (RFY — Serbie et Monténégro) et par le Groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie).

L'accord d'hier «établit clairement que les deux parties [les Serbes et les Bosniaques] sont d'accord pour que la Bosnie-Herzégovine ait un Parlement ou une Assemblée nationale, une présidence, une Cour constitutionnelle, et prépare des élections libres et démocratiques».

VOIR PAGE A 10: ACCORD

RÉFÉRENDUM



FACE À FACE

Il faut souhaiter un résultat très net

JEAN-PIERRE DERRIENNIC

Les politologues Jean-Pierre Derriennic et Guy Laforêt analyseront chaque semaine et chacun leur tour les grands enjeux de la campagne référendaire d'ici le scrutin du 30 octobre. Tous deux sont professeurs à l'Université Laval. Jean-Pierre Derriennic vient de publier chez Boréal un essai intitulé *Nationalisme et Démocratie*. Quant à Guy Laforêt, il est l'auteur de *De l'urgence*, un essai également paru chez Boréal.

Notre vie politique tourne depuis un an autour d'une seule question: comment le gouvernement péquiste va-t-il s'y prendre pour faire une indépendance qui est souhaitée par une minorité importante de Québécois mais refusée par la majorité d'entre eux? Ce problème n'a pas de solution simple, ce qui explique plusieurs péripéties politiques et la confusion entretenue par certains sur la nature du référendum qui aura peut-être lieu le 30 octobre.

En principe, tout devrait être clair. Le Livre blanc sur la consultation populaire de 1977 dit que les référendums sont consultatifs. Pour leur donner des effets juridiques, il faut recourir aux processus législatifs ou constitutionnels habituels. Un gouvernement «peut toujours s'engager explicitement à accepter le résultat d'un référendum» (donc, il n'y est pas tenu). Pour un référendum consultatif, il est inutile de prévoir des règles spéciales de participation ou de majorité (donc, s'il était délibératif ou décisif, il serait utile de prévoir de telles règles). La loi annoncée par ce Livre blanc, votée en 1978 par l'Assemblée nationale à majorité péquiste, est toujours en vigueur.

Dans le jugement rendu le 8 septembre à la demande de Guy Bertrand, le juge Lesage nous l'a rappelé: «Un référendum, de sa nature, est consultatif.» En renonçant à nous faire voter sur une loi déjà adoptée par l'Assemblée nationale, comme il l'avait envisagé en décembre, et en ne faisant pas appel du jugement Lesage, le gouvernement a accepté tacitement cette déclaration qui, d'ailleurs, resterait valide même s'il ne l'acceptait pas.

MM. Chrétien et Johnson ont donc eu raison de refuser de s'engager à collaborer à l'indépendance du Québec dans le cas d'une victoire du OUI obtenue de justesse. Dans un vote consultatif, par définition, la barre des 50 % n'a pas de valeur juridique. Le résultat a une valeur indicative dont la force morale et politique dépend de l'importance numérique de l'appui qu'il a reçu. D'ailleurs, si MM. Chrétien et Johnson avaient fait des déclarations différentes, le référendum serait quand même resté consultatif. Les paroles des politiciens n'ont pas le pouvoir de changer les lois.

Majorité de 60 %

Plusieurs sondages ont montré qu'environ 60 % des Québécois pensent que pour faire l'indépendance, il faudrait une majorité d'au moins 60 %. Cette opinion est plus juste que celle des politiciens et des commentateurs qui invoquent la démocratie en en donnant une image caricaturale. Fort heureusement, la démocratie n'a pas pour règle unique que n'importe quelle majorité peut décider n'importe quoi.

Dans *Nationalisme et Démocratie* (Boréal, 1995), j'explique — plus longuement que je ne peux le faire ici — à quelles conditions un vote à la majorité simple est légitime. Entre autres, il ne doit pas porter sur une décision prise une fois pour toutes, mais doit pouvoir être corrigé par des votes ultérieurs. Pour adopter un projet de loi, une assemblée parlementaire doit voter plusieurs fois sur le même texte. Si elle change ensuite d'avis ou de majorité, elle peut amender sa loi par une autre loi. Quand nous élisons un Parlement, nous savons qu'il sera soumis à réélection dans moins de cinq ans. Un président à vie, même élu à la majorité, n'est pas démocratique.

C'est pourquoi l'exemple de l'article 356 du Code civil utilisé par M. Chrétien le 20 septembre n'est ni pittoresque ni ridicule, comme certains l'ont écrit sans réfléchir. Toutes les décisions prises par un vote dans une association peuvent être corrigées par d'autres votes, sauf la décision de dissoudre celle-ci, puisqu'alors elle n'existe plus et qu'on ne peut plus y voter. Le législateur prudent exige donc une majorité des deux tiers afin qu'une association ne soit pas dissoute par surprise ou par inadvertance. Le législateur de 1978 a été prudent lui aussi et a décidé qu'un référendum est consultatif. Ainsi, une question grave ne peut pas être tranchée sans recours par le hasard de quelques dizaines de voix dans un sens ou dans l'autre.

Scénario possible

Imaginons un scénario qui n'est ni très probable ni impossible. Pour des raisons multiples, exaspération des électeurs, triomphalisme prématuré des leaders du NON, le référendum donnerait ce type de résultat: 35 % d'abstentions, 34 % de OUI et 31 % de NON, en pourcentages des électeurs inscrits. Si M. Chrétien avait pris l'engagement demandé par M. Manning, il devrait accepter de négocier la séparation et le partenariat. Les difficultés de l'entreprise apparaîtraient alors et les sondages, dans trois mois, nous diraient que 60 % des Québécois ne veulent pas de l'indépendance. Pense-t-on sérieusement que le devoir démocratique de M. Chrétien serait de les pousser hors du Canada contre leur volonté?

Pour les mêmes raisons, on ne doit pas demander aux leaders indépendantistes de s'engager à ne jamais revenir à la charge après un NON. Ils ne peuvent pas s'engager pour leurs successeurs et, après une défaite subie de justesse, la tentation serait grande pour eux de vouloir rejouer la partie. L'efficacité d'un NON pour nous assurer quelques années de tranquillité ne dépendra pas de la barre des 50 % mais de la force de ce NON, comme l'efficacité d'un OUI pour faire l'indépendance dépendra de la force de ce OUI. C'est normal, puisque le référendum sera consultatif.

Il faut donc souhaiter que son résultat soit très net. Un OUI massif permettrait l'indépendance, non sans difficultés, mais sans conflit grave entre nous. Un NON massif réglerait la question pour une génération. Un résultat du type 52 % contre 48 % dans un sens ou dans l'autre nous enfoncerait un peu plus dans le cafouillage politique où nous mijotons depuis un an.

Johnson mal accueilli chez Bombardier à La Pocatière

Début difficile de la tournée du NON

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La Pocatière — Les travailleurs de Bombardier n'ont pas tellement apprécié les déclarations de leur président Laurent Beaudoin en faveur du NON, et ils l'ont fait clairement savoir, hier, à l'occasion de la visite de Daniel Johnson dans leur usine de La Pocatière.

Le chef du NON, qui inaugurerait en matinée la première tournée régionale de la campagne référendaire, avait prévu un «bain de foule» auprès des employés de l'usine: il a été reçu poliment, mais les médias s'en sont donné à cœur joie en recueillant les commentaires souvent sarcastiques de nombreux travailleurs dans l'usine.

M. Johnson n'a pas voulu voir de controverse dans cet accueil froid. «J'ai vu des divergences d'opinion, a-t-il expliqué par la suite. Le résultat du référendum, ce ne sera pas cent à zéro, nous ne sommes pas dans l'unanimité.»

M. Johnson a souligné que «contrairement à ce que prétendent les chefs syndicaux, je n'ai pas vu de campagne d'intimidation. Il existe ici une liberté d'expression évidente.»

Les travailleurs de Bombardier réagissaient ainsi aux propos de leur président, Laurent Beaudoin, qui faisait savoir à la fin de la semaine dernière qu'une entreprise comme la sienne ne serait pas viable dans un Québec indépendant.

«On n'a pas tellement apprécié», racontait l'un d'eux. Pour nous, l'important, c'est la job, et il ne faut pas mélanger la politique avec ça.»

«Il a droit à son opinion, mais qu'il parle comme individu, et non comme dirigeant d'entreprise», s'exclame un autre.

«M. Beaudoin n'a pas à nous dire comment penser», confie un troisième.

D'autres travailleurs faisaient remarquer que 95 % des contrats de l'entreprise viennent de l'extérieur du pays et, contrairement aux affirmations de Laurent Beaudoin, «si le OUI passe, notre travail ne sera pas affecté.»

Daniel Johnson débutait la journée d'hier par la visite de l'usine Bombardier, et il s'est promené à la cafétéria ainsi que dans le hangar où l'on fabrique notamment les trains de banlieue pour Montréal.

Des travailleurs avaient installé sur une passerelle une pancarte écrite à la main, entourée de petits drapeaux du Québec, où l'on pouvait lire: «Le 30 octobre on vote OUI à la séparation!»

Une autre pancarte, portant un gros OUI, a rapidement été enlevée par un contremaître qui passait par là.

À l'occasion de l'inauguration du comité du NON pour la région Kamouraska-Témiscouata, sur l'heure du dîner, Daniel Johnson a tenté de corriger l'impression néfaste laissée par cette visite matinale dans ce qu'il considère comme étant «un joyau du Québec industriel, diversifié, de pointe, qui travaille très fort sur les marchés internationaux.»

Bloquistes et libéraux s'accusent de mener une campagne de peur

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

La peur — celle qui donne des ailes — celle qui fait trembler, au choix — serait-elle en passe de devenir l'actrice principale du débat référendaire qui occupe la Chambre des communes?

En tout cas, dans un contexte où la moindre déclaration provoque une réplique immédiate et incisive de l'adversaire, libéraux et bloquistes se sont mutuellement accusés hier de chercher à entretenir la crainte chez les Québécois en brandissant les menaces que causerait une défaite de leur option respective le 30 octobre.

Ainsi, deux heures après la charge à fond de train contre la séparation du Québec effectuée par le ministre des Finances Paul Martin à Montréal, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard l'a-t-il dénoncée comme n'ayant aucun fondement logique et constituant un nouveau chapitre de la campagne de peur orchestrée par les forces du NON.

Une telle attaque était hautement prévisible, a dit M. Bouchard lors d'un point de presse. «Ce sont les prédictions habituelles de gens qui essaient de convaincre les autres qu'ils devraient avoir peur. [...] Ça s'inscrit dans la campagne fédérale qui veut faire croire aux Québécois qu'ils ne pourront pas se comporter comme un véritable peuple, que seuls les autres peuples peuvent prendre leurs responsabilités parce que eux ne sont pas ca-



Surprise au comité du NON de La Pocatière: installé sur la rue principale de la municipalité, dans un rez-de-chaussée placardé de pancartes du NON, les responsables du comité ont découvert hier matin que tout juste au-dessus de leur local, à l'étage, un pancarte clamant fièrement «OUI Québec» avait été installée dans la nuit. «Ah! Ce sont des étudiants du cégep qui demeurent en haut, on a un peu de difficulté avec eux», a soupiré une militante résignée.

M. Johnson a salué la liberté d'expression dans le débat en cours, mais il a également insisté sur le fait que «beaucoup de nos concitoyens se posent des questions précises, et nous devons les convaincre, les informer des enjeux. C'est une campagne d'information, qui doit se faire dans le respect des opinions des autres.»

Pour M. Johnson, il faut donc «poursuivre à tout prix la campagne d'information. L'option que le OUI nous présente consiste à affaiblir le bloc économique nord-américain, alors que nous bénéficions d'une force de 30 millions de personnes, dans une économie de 800 milliards de dollars.»

Le chef fédéraliste a répété qu'avec le Canada le Québec est intégré dans une économie «quatre fois plus grande que la sienne», et la décision du 30 octobre doit «maintenir notre accès sur les marchés extérieurs.»

Reprenant, sans mentionner son nom, des propos tenus dans la même journée d'hier — mais à Montréal — par le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, Daniel Johnson a soutenu qu'un vote pour le OUI «met fin à l'union économique canadienne,

remet en cause notre appartenance au traité de libre-échange, nous oblige à renégocier les traités internationaux.»

Mais alors que les Québécois se posent des questions, ajoute-t-il, «du côté du gouvernement, on cache encore des réponses.»

M. Johnson donne comme exemple les études qui démontreraient que «le déficit d'un Québec séparé monterait et représenterait une plus grande part de notre économie. Mais M. Parizeau nous dit: "Ne vous inquiétez pas, je vais couper au minimum trois milliards de dollars." Ou va-t-il couper? Dans le développement régional? La santé? L'éducation? Nous voulons des réponses précises.»

M. Johnson a conclu que «si le gouvernement ne peut pas donner des raisons pour voter OUI, nous continuerons à donner des raisons pour voter NON.»

M. Johnson présidait en soirée un rassemblement à Rivière-du-Loup et il doit rencontrer ce matin des gens d'affaires de Rimouski, avant de tenir une soirée partisane à Matane.

«Il faut écraser»

L'UQAM se dissocie des propos de Garcia

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

L'Université de Québec à Montréal se dissocie des propos du président de son conseil d'administration, Claude Garcia, qui devra rendre des comptes aujourd'hui à la réunion du conseil.

Dimanche dernier, à l'occasion du conseil général du PLQ, la nouvelle vedette du NON, par ailleurs président des activités canadiennes de la compagnie d'assurances Standard Life, avait vociféré sa haine contre les souverainistes. «Il ne faut pas gagner le 30 octobre, il faut écraser.»

L'excès de langage a fait trépigner de joie les militants fédéralistes, mais a mis à la gêne Daniel Johnson, Lucienne Robillard, Liza Frulla et Jean Charest, qui se trouvaient également à la même tribune. Dans le public et dans les journaux, l'indignation fut telle qu'aujourd'hui M. Garcia devra s'expliquer à son conseil d'administration.

Le recteur de l'UQAM a jugé l'affaire assez sérieuse pour faire une mise au point. «Les propos en cause n'engagent en aucune manière l'Université de Québec à Montréal, ni sa communauté, sa direction et son conseil d'administration.»

Dans un communiqué transmis aux journaux, Claude Corbo a réitéré la conviction profonde de la communauté de l'UQAM que le débat référendaire doit se poursuivre dans «le climat de civilité, de tolérance et de liberté que valorise l'institution universitaire.»

Il a également rappelé que le conseil d'administration de l'UQAM, à la réunion du conseil d'administration du 31 janvier dernier, a convenu de ne pas prendre position dans le débat référendaire, voulant ainsi respecter la diversité d'opinions qui prévaut au sein de sa communauté. Il précisait en outre que le recteur et les membres de la direction «s'imposent une identique règle de conduite.»

Mais tout indique que les choses n'en resteront pas là. Un professeur de l'institution, Bernard Elie, a fait parvenir hier au *Devoir* une lettre dans laquelle il exprime sa déception et indique son intention de demander des comptes à M. Garcia, à l'occasion de la réunion que tiendra aujourd'hui le conseil d'administration, dont il est membre avec quelques-uns de ses collègues.

Le professeur Elie aurait pu comprendre cette déclaration «primaire» de la part d'un simple président des activités canadiennes de la compagnie d'assurances Standard Life. Mais il ne peut l'accepter d'un personnage qui, à titre de président du conseil d'administration, est en principe le patron du recteur Corbo. «Comme premier personnage de l'UQAM, M. Garcia a pour le moins manqué de réserve.»

Cette affaire rappelle le mouvement des «Yvette», qui avait bouleversé la campagne référendaire de 1980 et porté un coup mortel aux forces du OUI. Un mouvement inspiré d'une gaffe de Lise Payette, qui avait insulté l'épouse de Claude Ryan.

À l'époque, Lise Bissonnette avait commis un éditorial percutant qui avait déclenché la vague de protestations et entraîné la tenue du rassemblement qui a réuni 15 000 «Yvette» au Forum de Montréal. Ce fut un point tournant de la campagne référendaire. Cette fois-ci, on peut présumer que la gaffe de M. Garcia se retrouvera dans les publicités référendaires du camp du OUI.

EN BREF

DÉPART EN FORCE

(Le Devoir) — Le camp du NON a pris ses adversaires par surprise, cette semaine, en lançant sa tournée référendaire du Québec avant celle des troupes souverainistes. L'organisation du NON avait notifié dès lundi soir deux autobus pour la meute des médias afin d'entreprendre une petite tournée de deux jours dans le Bas-du-Fleuve. Alors que les tournées électorales ont l'habitude de commencer lentement, la tournée référendaire du NON démarre en lion: horaires chargés avec des activités très matinales et une quarantaine de journalistes et techniciens qui suivent pas à pas le chef fédéraliste, répartis en deux autobus: le premier, véhicule double articulé, sert de salle de montage aux équipes radio et télé, alors que le deuxième loge la presse écrite.

NON À UN DÉBAT AVEC DUMONT

(Le Devoir) — Daniel Johnson a catégoriquement rejeté une offre faite hier par le chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui l'invitait à participer d'ici 48 heures à un débat avec lui. «J'ai accepté l'offre du consortium de télédiffusion de débattre avec les leaders du OUI, a-t-il dit. Si Mario Dumont veut débattre avec le chef du NON, je peux interpréter ça comme un témoignage d'insatisfaction de Mario Dumont face aux chefs du OUI. Je trouve ça inélégant de sa part.»

DUMONT OU DUCON?

À l'occasion du lancement de la campagne du NON hier soir à Rivière-du-Loup, dans le fief de Mario Dumont, de jeunes porte-paroles du NON ont vivement attaqué les dirigeants du OUI. Ainsi Claude-Eric Gagné, de l'aile jeunesse du Parti libéral, a traité le chef de l'Action démocratique de «Mario Ducon», alors que Patrick Gagnon, le jeune député libéral fédéral de Bonaventure, n'a pas hésité à déclarer que Lucien Bouchard n'était pas un démocrate, laissant entendre que celui-ci ne respecterait pas un vote majoritaire pour le NON. «Il évoque la mémoire de René Lévesque, dit-il, mais M. Lévesque était un monsieur qui a respecté la volonté du peuple en 1980. Lucien Bouchard n'est pas René Lévesque.» Visiblement soucieux que la machine ne s'emballer pas trop, Daniel Johnson a rappelé à des centaines de militants enthousiastes réunis dans un hôtel que «nous sommes dans la période de réchauffement. La vraie partie s'en vient, et c'est celle-là qu'il faut gagner.» Le chef conservateur, Jean Charest, a pour sa part brandi l'image-choc du passeport canadien, déclarant que «M. Parizeau vous demande de mettre votre passeport sur la table, en échange d'une offre qu'il ne dévoile pas.»

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CHRONIQUE RÉFÉRENDIAIRE

Une heure au cégep

On ne peut pas juger de l'état de la jeunesse après avoir passé une heure dans un cégep.

Ainsi ai-je vu, hier matin, au campus Charlesbourg du cégep de Limoilou à Québec, des jeunes qui font mentir tous les pessimistes qui véhiculent les préjugés d'une jeunesse apolitique et amorphe.

Il fallait voir Carl Leclerc tenir tête à l'ancienne ministre de la Culture, Liza Frulla, venue prêter main-forte pendant une demi-heure, au comité des étudiants pour le NON.

On trouve des jeunes qui voteront OUI parce qu'ils n'ont rien à perdre, justement. «Un NON n'a rien à m'offrir, tout reste pareil; le OUI me présente un projet de loi qui me convient, alors moi je prends la chance», dit Jean-Sébastien Mercier, un étudiant de 20 ans en génie civil.

Au contraire, Marie-Claude Bouchard, 20 ans, a voté NON parce que, dit-elle, elle se retrouve dans les documents du comité du NON. Elle y trouve le bon sens. Elle craint qu'après un NON «ils nous mettent dans le pétrin».

Si ceux-là sont passionnés par le débat référendaire, il y avait tout près des dizaines de jeunes, attablés, jouant aux cartes ou parlant d'autre chose.

«On part de loin», reconnaît Gilles Baril, porte-parole du premier ministre sur les questions de la jeunesse. Il en rejette la faute sur Robert Bourassa qui a «vacciné les jeunes contre la politique avec des discours de comptable qui n'ont rien de stimulant».

En juin, il me disait toutefois que les souverainistes «ne peuvent tenir les jeunes pour acquis». Divers sondages donnent au mieux le OUI à égalité avec le NON chez les 18-34 ans.

D'ailleurs, le camp du NON joue à fond la carte de l'insécurité. Les leaders fédéralistes, dimanche, évoquaient un avenir sombre pour la jeunesse advenant un OUI.

Les deux camps ont leurs groupes de jeunes. Ils mettront le paquet pour les convaincre. Outre leur poids électoral (les 18 à 35 ans représentent environ le quart de l'électorat), l'appui des jeunes a une puissance symbolique. C'est la caution morale. Car la décision du 30 octobre porte sur l'avenir. Et lorsqu'un jeune dit à son vieil oncle indécis: «Mon oncle, ça me prend un pays», ça peut avoir un effet. Le contraire est aussi vrai.

ANDREOTTI «Peut-être ne vivrai-je pas assez longtemps pour voir le résultat»

Aldo Moro, enlevé et tué par les Brigades rouges en 1978, «couvert» des assassinats comme celui du journaliste Mino Pecorelli en 1979 ou celui du général Carlo Alberto Dalla Chiesa en 1982, qui en aurait «trop su» sur son compte...

En somme, Giulio Andreotti aurait été le pivot de la coopération étroite et continue entre la Démocratie chrétienne au pouvoir et la Cosa Nostra sicilienne, l'âme d'un véritable «Etat mafieux» au cœur de l'Europe, dans le corps d'un politicien honorable.

«Quelle ironie!», observe M. Andreotti. «C'est moi qui avais, à l'époque, facilité l'extradition de Buscetta du Brésil pour favoriser la lutte au trafic de drogue international.»

De retour vendredi

Pour des raisons techniques, nous ne pouvons publier aujourd'hui la bande dessinée La vie qu'on mène. Elle sera publiée dans notre édition de vendredi. Nos excuses



MARTIN Le «statu quo ante» prévaut, dit Landry

SUITE DE LA PAGE 1

nances. Et c'est pour cette raison qu'il n'y aurait jamais de nouvelle union économique, pas parce que le Canada ne voudrait pas, mais parce qu'il y perdrait trop.»

Et même s'il n'a pas nié la possibilité qu'un Québec souverain puisse devenir un jour membre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), M. Martin y a mis un bémol de taille: le Québec devrait passer d'abord par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et s'exposerait ainsi à la possibilité que les 117 autres membres de l'OMC exigent qu'il renonce à certaines politiques — comme la protection des industries culturelles et les politiques d'achat qui favorisent les producteurs québécois — avant d'y adhérer.

Et même si le Québec réussissait à y parvenir, a martelé M. Martin, les négociations seraient si longues et ardues que les coûts se feraient durement sentir. «Ce sont les Mexicains, les Américains et les Canadiens — et non les Québécois — qui décideront quand, et à quelles conditions, le Québec sera admis à l'ALENA, a-t-il déclaré devant l'Association des MBA du Québec. Il faut l'admettre: la séparation nous mettrait à la merci des conditions des autres. La séparation ne nous rendrait pas davantage maîtres chez nous. Elle nous rendrait, ironiquement, plus dépendants.»

La déclaration impétueuse de M. Martin a vite provoqué des réactions de toutes parts dans le camp souverainiste (voir autre texte en page A 4). Le ministre québécois des Affaires internationales Bernard Landry a qualifié la sortie du ministre fédéral de «rhétorique politique» qui nuirait à la crédibilité de M. Martin et du Canada dans les cercles internationaux.

S'en prenant à l'affirmation de M. Martin selon laquelle d'autres pays pourraient s'opposer à l'entrée du Québec à l'OMC — anciennement appelée le GATT —, M. Landry a rappelé que la République tchèque et la Slovaquie s'y sont rapidement intégrées après la rupture de l'ancien État communiste de la Tchécoslovaquie. Si ces anciens pays communistes y ont réussi «sans aucune formalité, ni aucun délai, comment le ministre des Finances du Canada, sans se discréditer aux yeux de la communauté internationale, peut-il prétendre que le Québec ne sera pas admis?», s'est interrogé M. Landry lors d'un

point de presse convoqué en catastrophe à Québec. M. Landry s'est d'ailleurs demandé si la sortie de M. Martin n'était pas provoquée par les craintes que les électeurs canadiens, dont la majorité se sont opposés à l'entrée du Canada à l'Accord de libre-échange canado-américain, profiteront du départ du Québec pour exiger l'abrogation de cette entente.

«Est-ce que les vraies craintes de M. Martin ne seraient pas que, poussé par son opinion publique libérale-échangiste, le Québec soit dans l'ALENA et que le Canada, poussé par son opinion publique protectionniste, soit menacé d'en sortir?», a-t-il lancé.

M. Martin n'y est toutefois pas allé avec le dos de la cuillère en dénombrant les raisons pour lesquelles le Canada refuserait de négocier une union économique avec un Québec souverain et pourquoi ce dernier attendrait longtemps avant de réintégrer les traités commerciaux dont il jouit en tant que province canadienne.

D'abord, les provinces de l'Ouest, qui dépendent peu du marché québécois, accepteraient difficilement que leur gouvernement central accorde «des privilèges particuliers au pays étranger que le Québec serait devenu». Par conséquent, le Québec ferait face aux mêmes barrières commerciales que tout pays étranger, à l'exception des États-Unis et du Mexique, qui a un meilleur accès par l'entremise de l'ALENA.

Mais même si le reste du Canada consentait à ce que le gouvernement central entreprenne des négociations avec un Québec souverain, Ottawa ne s'y embarquerait pas puisque, selon les termes de l'ALENA, le Canada serait obligé d'étendre aux États-Unis les mêmes privilèges qu'il accorde à un autre pays étranger.

Or, si le Canada ouvrait son marché aux institutions financières québécoises, par exemple, il serait également dans l'obligation d'étendre cet accès aux institutions américaines. «Mais donner aux puissantes banques américaines carte blanche pour prendre pied ici n'a jamais été dans l'intérêt du Canada [...] et ce ne le sera pas davantage après une séparation du Québec», a affirmé M. Martin.

La déclaration de ce dernier remet en question celle de son homologue québécois, Jean Campeau, qui prétendait la semaine dernière que les banques canadiennes auraient facilement accès au marché québécois, évitant ainsi un bouleversement sur les marchés financiers, à la

condition que celui-ci soit ouvert aux institutions québécoises. D'après la déclaration de M. Martin, un Québec souverain serait contraint d'ouvrir unilatéralement son marché aux institutions canadiennes sans que celles du Québec ne puissent faire obstacle à une union économique canado-québécoise, selon le ministre canadien des Finances, serait la réponse des États-Unis. Les Américains insisteraient pour participer aux négociations — tout comme le Canada l'a fait lorsque les Américains ont entrepris des discussions avec le Mexique qui ont mené à la création de l'ALENA.

Et rappelant que les échanges commerciaux entre les États-Unis et le Canada sont sept fois plus élevés que ceux entre le Québec et les autres provinces canadiennes, M. Martin a déclaré que le risque que les Américains essaient de profiter de cette brèche pour renégocier l'ALENA en leur faveur serait trop important pour que le Canada s'y embarque.

«Pensez-vous que le Canada se rendrait à ce point vulnérable? La réponse est non», a-t-il soutenu.

M. Martin a laissé entendre que les concessions que les membres de l'OMC n'auraient pas réussi à arracher au Québec souverain dans les négociations menant à son entrée dans cette organisation seraient de nouveau exigées par les États-Unis lors des discussions sur l'accession du Québec à l'ALENA. Il serait notamment question des protections accordées aux industries culturelles que le Canada a réussi à obtenir dans les négociations sur l'ALENA. Le Québec, qui n'aurait pas le même poids, ne connaîtrait pas le même succès.

De toute façon, les négociations entourant l'accession du Québec aux traités commerciaux seront si prolongées que, pendant longtemps, «le Québec serait le seul pays développé qui serait à l'écart du plus fondamental des accords commerciaux du monde» et ainsi isolé du commerce international.

Affirmation qui a été balayée du revers de la main par M. Landry, qui a rappelé que, selon la tradition américaine, c'est le statu quo ante qui prévaut dans des situations où un nouvel État négocie son adhésion à des ententes commerciales. En l'occurrence, puisque le Québec jouit déjà d'un accès privilégié au marché américain par l'entremise de l'ALENA, il en bénéficierait également pendant les discussions menant à son adhésion en tant que pays à cet accord.

ACCORD

Des «élections directes»

SUITE DE LA PAGE 1

tiques sous contrôle international.»

La Déclaration affirme que les principes adoptés constituent «un nouveau pas important vers la paix», mais souligne qu'il «reste un long chemin» vers celle-ci.

Ainsi, des questions aussi importantes que «le commerce extérieur, l'administration des douanes, les affaires financières internationales, les institutions monétaires, la citoyenneté et les passeports, la protection des frontières» doivent encore être traitées.

La Déclaration commune ajoute que d'autres «importantes questions» ne sont même pas mentionnées dans le document de New York.

«Avant tout, les questions territoriales ne sont toujours pas résolues et feront l'objet de très dures négociations». Le Groupe de contact rappelle à ce sujet «son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des États de la région».

D'autre part, les coprésidents de la conférence de New York, le négociateur américain Richard Holbrooke et le médiateur européen Carl Bildt, ont «réaffirmé» que la question de la Slavonie orientale sera «une haute priorité dans tout règlement de paix».

Le ministre bosnien des Affaires étrangères Mohamed Sacirbey a précisé que cela signifiait des «élections directes».

L'annonce de cet accord constitue un succès pour la diplomatie américaine qui a multiplié les efforts, lundi et durant toute la journée d'hier, pour arracher un accord constitutionnel portant sur l'organisation des différentes structures étatiques en Bosnie.

Ce texte établit les «principes fondamentaux pour une paix globale», a affirmé M. Clinton dans une brève inter-

vention devant la presse à la Maison-Blanche.

«Nous espérons que les progrès que nous faisons reflètent la volonté des parties de mettre fin à cette terrible guerre», a ajouté le président des États-Unis, qui venait de s'entretenir avec le secrétaire d'État Warren Christopher et l'équipe de négociateurs américains réunis à New York sous la direction du secrétaire d'État adjoint pour les Affaires européennes, Richard Holbrooke.

Cet accord «établit clairement que la Bosnie demeurera un État unitaire internationalement reconnu», a ajouté le président américain, qui a rappelé son engagement à envoyer des troupes en Bosnie, pour faire respecter un éventuel accord de paix. «Les États-Unis, a-t-il dit, sont les leaders de l'OTAN et ils ne peuvent fuir leurs responsabilités.»

Les négociateurs américains vont retourner dans les Balkans dès demain, a annoncé M. Clinton, qui a souligné que «de nombreux obstacles difficiles» demeurent et qu'il n'y avait «pas de garantie de succès».

Selon un haut responsable américain parlant sous couvert de l'anonymat, l'essentiel des discussions qui se sont déroulées entre les ministres des Affaires étrangères de Bosnie, de Croatie et de la RFY a été centré sur les pouvoirs respectifs du président bosniaque, du Parlement et du système judiciaire.

D'après une copie du document obtenu par l'AFP, le Parlement sera composé aux deux tiers de membres élus par la fédération croato-musulmane et au tiers de membres venant des territoires détenus par les Serbes. Le président sera élu par ce Parlement.

Jusqu'à la dernière minute, les Bosniaques avaient laissé planer le doute sur leur participation à ce nouveau round de négociations, qui fait suite à l'accord de principe conclu à Genève le 8 septembre.

POLICIERS

«Nous voulons que les policiers apprennent à mieux connaître les citoyens»

SUITE DE LA PAGE 1

grouper des unités administratives du Service de police. Une idée qui n'a pas été abandonnée, au contraire, mais qui est sur la glace, le temps de voir comment la nouvelle structure policière prendra forme. A ce moment-ci, nous voulons éviter toute confusion dans l'esprit du public. Mais en temps opportun, nous procéderons à la fusion de certaines unités administratives.»

Le but? Toujours le même: rapprocher les policiers des citoyens.

La réforme annoncée hier abolit quatre des neuf paliers hiérarchiques du Service de police et envoie sur le plancher des vaches «un maximum de policiers», au point où, d'ici quelques années, précise Mme Danyluk, il y aura plus de civils et de bénévoles dans les postes que de policiers (sauf dans les centres opérationnels, évidemment). «Les civils s'occuperont de la paperasse; les policiers se chargeront de prévenir et de combattre le crime. Une économie substantielle d'argent», promet-elle.

Pour le chef Duchesneau, comme pour le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, ce projet, qui devrait être adopté le 15 novembre à la suite d'audiences publiques qui auront lieu à la mi-octobre, représente rien de moins qu'une «révolution», un changement majeur dans les habitudes et les mentalités des policiers.

«Mais avant de célébrer, croyez-moi, il va falloir beaucoup, beaucoup de discussions et de consultations entre la direction et le syndicat, affirme M. Prud'homme. Tout devra se passer dans l'ordre et le respect des conditions de travail des policiers.»

En deux mots, Vera Danyluk, comme le chef Duchesneau, souhaitent plus de policiers à pied, à bicyclette, et même à patins à roulettes. Ils les veulent dans la rue, dans les parcs, partout où les gens circulent, discutent et travaillent. «Nous voulons que les policiers apprennent à mieux connaître les citoyens, qu'ils soient capables à la limite de les appeler par leur prénom, à tout le moins d'avoir avec eux des rapports qui ne reposent plus sur la répression ou l'autorité.»

«Parce que c'est en se parlant qu'on se comprend», aurait pu ajouter son collègue Serge Barbeau, de la SQ, qui tente la même expérience à la Sûreté depuis des mois déjà.

Le chef Duchesneau prévoit que la nouvelle structure sera opérationnelle dans un peu plus d'un an, soit en janvier 1997. Syndiqués et patrons auront donc un an pour ajuster leurs violons, le Service de police ayant d'ailleurs mis au point un ambitieux programme de formation destiné à mieux faire comprendre aux policiers ce qu'on attend d'eux.

Les quatre mégapostes — ou centres opérationnels — qui seront créés sont déjà identifiés. Il s'agit du nouveau poste 25, inauguré hier, rue Guy, du poste 14, situé à Saint-Laurent, du poste 1, installé au coin des rues Crémazie et Saint-Hubert, et d'un autre qu'on devra construire (ou louer) prochainement et qui sera localisé quelque part dans l'est de l'île de Montréal.

«Le centre opérationnel de la rue Guy — que les journalistes ont pu visiter pour la première fois hier — dispose d'une batterie d'outils à la fine pointe de la technologie, notamment d'un système d'empreintes digitales à lecture optique et d'un système de surveillance vidéo, qui permettra de voir et d'entendre tout ce que dira un prévenu depuis son arrivée au poste jusqu'à son entrée en cellule.»

Ce centre, comme les trois autres, regroupera tout ce que la police compte d'unités spécialisées. Ils seront aussi les seuls endroits où des individus pourront être incarcérés. Les cellules de tous les autres postes disparaîtront en effet progressivement afin de permettre l'aménagement de nouveaux espaces destinés, dit-on, à favoriser un meilleur accueil et de meilleurs échanges avec les citoyens.

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9 RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

• ÉCONOMIE •

American Airlines obtient Hong-Kong

Chez Air Canada, on est dans tous ses états

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans une décision qui a soulevé l'ire d'Air Canada, l'Office national des transports (ONT) a donné son aval hier à une demande permettant à American Airlines d'utiliser des droits d'atterrissage canadiens et d'établir un service à code partagé entre trois villes californiennes et Hong-Kong, via Vancouver. Pourtant, Air Canada ne peut pas y accéder avant la fin de décembre et encore, selon une fréquence très réduite.

Dans sa décision, l'ONT a fait fi de l'argumentaire d'Air Canada. Au contraire, on prétend que l'entente commerciale permet à American Airlines «de participer au transport entre les États-Unis et Hong-Kong. Parce qu'aucun passager ni aucune marchandise transporté sous le code d'American Airlines ne pourra être pris ou débarqué à Vancouver, American Airlines ne gagne aucune présence sur le marché Canada-Hong-Kong», peut-on lire dans la réponse de l'ONT.

son, porte-parole du personnel d'Air Canada.

«Quant il est question d'utiliser les droits de desserte bilatéraux du Canada, et en particulier les rares droits sur Hong-Kong, la priorité devrait être donnée aux transporteurs aériens canadiens utilisant des avions canadiens et des équipages canadiens qui sont capables de fournir un service procurant un avantage optimal pour le Canada, ce n'est manifestement pas le cas, ici», a ajouté Mme Brisson, qui a renchéri: «Il n'a fallu un peu plus de deux mois à American Airlines pour recevoir l'approbation du gouvernement canadien et ainsi avoir accès aux 12 vols par semaine de Canadien sur Hong-Kong. En revanche, il a fallu à Air Canada cinq années d'intenses négociations pour obtenir de peine et de misère quatre vols par semaine.»

Dans son avis d'opposition remis à l'ONT en août dernier, Air Canada avait mis en doute la conformité de la demande de Canadien-American aux principes enchassés dans l'accord bilatéral dit «à ciels ouverts» entre le Canada et les États-Unis. Et on avait fait ressortir les dommages qu'une incursion d'AMR sur les meilleurs créneaux de son partenaire, Canadien International, pourraient provoquer. Déjà, 35% du marché Canada-Hong Kong dérive vers d'autres pays, essentiellement vers d'autres plaques tournantes» at-



PHOTO ARCHIVES

Parce qu'aucun passager ni aucune marchandise transporté sous le code d'American Airlines ne pourra être pris ou débarqué à Vancouver, American Airlines ne gagne aucune présence sur le marché Canada-Hong-Kong», peut-on lire dans la réponse de l'ONT.

on fait ressortir, tout en chiffrant à 80 millions par année la perte de revenus direct, pour le Canada, d'un tel glissement. «Cet impact négatif ne peut être

qu'exacerbé si les capacités de transport entre le Canada et Hong-Kong sont réduites davantage, par des vols en code partagé entre Canadien et

American», avait ajouté Air Canada, qui attend désormais de voir quelle sera la réponse du gouvernement de Hong-Kong, et la position de Cathay Pacific.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↓	↓	↑
-0,38	-1,40	-4,33	-0,07	+0,50
2207,81	4519,90	4765,60	74,31	384,20

EN BREF

LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS AMÉRICAINS DIMINUE

New York (AFP) — L'indice de confiance des consommateurs américains, établi par le Conference Board, est retombé à 97,4 % en septembre après être monté à 102,4 % (chiffres révisés) en août, a annoncé hier l'institut d'études proche des milieux d'affaires. Ce baromètre est très suivi par les analystes car il donne une indication sur l'évolution de la consommation ainsi que sur les projets d'emprunt des foyers américains. «Malgré la baisse de l'indice en septembre, il reste à un niveau lié historiquement à une croissance économique soutenue», souligne le responsable du service de recherche sur la consommation du Conference Board.

AVENOR ACHÈTE MANEXCO

Avenor a acheté du Groupe Manexco deux scieries situées à Maniwaki, dans la région de l'Outaouais. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Les scieries ont une capacité de production annuelle combinée de 90 millions de pieds-planche de bois d'œuvre et elles produisent actuellement 70 000 tonnes de copeaux par année. Elles bénéficient d'une possibilité d'approvisionnement de 300 000 mètres cubes de résineux et d'une entente d'aménagement forestier avec la province de Québec. En vertu d'une entente d'approvisionnement à long terme, les deux scieries combinent déjà 25 % des besoins en copeaux de l'usine de papier journal de Avenor à Gatineau. La transaction vise à assurer un approvisionnement à long terme de fibre pour l'usine de Gatineau.

COMPRESSIONS CHEZ CASCADES

Candiac (PC) — Le Groupe Cascades a annoncé hier la suppression de 150 postes à son usine de papier tissu de Candiac, au sud de Montréal. Ces mises à pied, qui s'inscrivent dans le cadre d'un plan de restructuration, toucheront près de la moitié du personnel de l'usine, tant des syndiqués que des cadres. Le porte-parole du groupe, Robert Hall, a déclaré qu'un redressement était essentiel depuis que Cascades est devenue, il y a un mois, actionnaire majoritaire de Papiers Perkins. La compagnie procédera à ces mises à pied à partir du 8 octobre jusqu'au début de 1996.

INTRAWEST DANS L'EST

Vancouver (PC) — Intrawest Corporation a conclu avec Tokyo Tower Development une entente portant sur l'acquisition du total de l'actif de Snowshoe Mountain Resort et de SilverCreek Mountain Resort, situées en Virginie-Occidentale. Snowshoe est la plus grande station de ski des États du centre du littoral de l'Atlantique et du sud-est des États-Unis. Chaque année, elle reçoit environ 400 000 skieurs. Intrawest a continué son expansion en acquérant Panorama Mountain en Colombie-Britannique et le Stratton Mountain Resort au Vermont. La Société poursuit également des activités de villégiature, exploitant les Intrawest Resort Clubs à Blackcomb et à Mont-Tremblant.

LASSONDE ET TETLEY

(PC) — Après avoir conclu en mars 1995 une entente exclusive de fabrication sous licence avec la compagnie Lyons Tetley Canada, les Industries Lassonde a annoncé hier un accord, par l'intermédiaire de sa filiale A. Lassonde, avec Tetley U.S.A., de Shelton, au Connecticut, pour la fabrication de thé glacé prêt à boire dans la bouteille PET plastique aseptique, unique à Lassonde. Lassonde mettra à profit sa capacité de production et Tetley pourra distribuer et vendre son thé glacé prêt à boire dans un contenant unique sur le marché américain.

La Banque du Canada abaisse le taux d'escompte à 6,71 %

Aux États-Unis, la Fed ne bronche pas

PC ET AFP

La Banque du Canada a fixé son taux d'escompte hier à 6,71 %, en baisse de 20 centièmes de point par rapport à la semaine dernière.

Le taux directeur avait été en hausse au cours des deux semaines précédentes. Le taux d'escompte le plus bas au cours des 12 derniers mois a été de 5,54 %, le 4 octobre 1994. Son niveau le plus élevé des douze derniers mois remonte au 7 mars 1995, où il atteignait 8,6 %.

De son côté, le Comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) a décidé hier de laisser ses taux directeurs inchangés à l'issue de sa dernière réunion, selon un bref communiqué de la Fed.

Cette décision était largement anticipée par les analystes et sur les marchés alors que l'activité économique donne des signes de reprise sans tension inflationniste.

Les analystes avaient été convaincus de l'absence de changement de la politique monétaire lors de cette réunion par les propos optimistes sur l'activité écono-

mique et l'inflation tenus vendredi passé au Congrès par le président la Fed, Alan Greenspan. Il avait alors estimé que la croissance économique «s'est raffermie» pendant l'été et que les perspectives d'inflation sont aujourd'hui «plus favorables» qu'il y a plusieurs mois.

M. Greenspan avait cité devant la commission bancaire du Sénat la récente accélération de la production industrielle, la hausse des ventes de logements et des dépenses de consommation ainsi qu'une amélioration de la situation de l'emploi.

Cette remontée en puissance de l'économie, avait-il relevé, ne s'est accompagnée d'aucun signe de surchauffe.

Tout au contraire, les tensions inflationnistes ont même diminué comparativement au début de cette année, faisant retomber le taux de base (hors énergie et alimentation) autour de 3% en

rythme annuel, avait souligné M. Greenspan.

M. Greenspan avait attribué cette maîtrise de l'inflation aux sept tours de vis donnés par la Fed à la politique monétaire entre février 1994 et le début de 1995 pour dompter une expansion jugée débridée.

La croissance avait atteint 5,1 % pendant les trois derniers mois de 1994 avant de ralentir à 2,7 % au premier trimestre 95 et de tomber à 1,1% au deuxième trimestre, un coup de frein qui avait fait craindre une récession.

Devant ce net ralentissement de l'activité, le comité monétaire avait lors de sa réunion du 6 juillet dernier décidé de faire baisser d'un quart de point à 5,75% le taux interbancaire au jour le jour (taux sur les fonds fédéraux). Il s'agissait du premier assouplissement de la politique monétaire de la Fed depuis près de trois ans.

La récente remontée en puissance de l'économie américaine ne s'est accompagnée d'aucun signe de surchauffe

R&D: les investisseurs représentés par l'ACEF acceptent l'offre du fisc

LE DEVOIR

Les investisseurs regroupés dans un recours collectif contre le groupe Kimex-Globex ont donné leur accord, nous pas sans hésitation, au projet de règlement proposé par Revenu Canada et Revenu Québec le 30 juin dernier.

«L'offre est intéressante parce que le montant de la dette est diminuée d'un peu plus de la moitié, a déclaré un membre du groupe, représenté sous l'ACEF Rive-Sud.

À reculons

Cette décision a cependant été prise à reculons puisque la situation financière dans laquelle nous nous retrouvons, tout comme la plupart des investisseurs dans les supposés abris fiscaux, ne nous laisse pas le choix.» De plus, a-t-il ajouté, l'entente ne règle que partiellement le problème puisqu'elle ne couvre que les années et les personnes visées par un rachat de parts.

Le recours collectif intenté par ces investisseurs regroupés sous l'ACEF poursuivra son cours, insiste-t-on. Les procédures seront ainsi maintenues à l'endroit des promoteurs ainsi qu'à l'endroit de Revenu Canada et de Revenu Québec, «quant aux années d'investissement où il n'y a pas eu de rachat de parts».

25 cents de plus pour l'assistance-annuaire

Ottawa (PC) — Les abonnés de Bell Canada en Ontario et au Québec devront déboursier 25 cents de plus à partir d'aujourd'hui pour chaque appel d'assistance à l'annuaire. Le prix de la consultation pour des appels locaux ou interurbains passe de 50 à 75 cents conformément à une augmentation provisoire approuvée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Le CRTC a en effet autorisé Bell à procéder à son augmentation en juillet mais a aussi demandé au public de lui faire connaître son avis. Un porte-parole a indiqué hier que quatre groupes avaient présenté des mémoires.

Bell Canada a par ailleurs demandé au CRTC de reporter à la mi-décembre le dépôt d'un plan de services pour gens d'affaires. Le géant de la téléphonie qui dessert le Québec et l'Ontario a dû réviser en juillet ses intentions d'implanter le controversé TelecomLink après avoir rencontré de sérieuses réticences chez les gens d'affaires.

Bell Canada désirait introduire une tarification mensuelle réduite pour les appels locaux en même temps qu'un système de tarification à l'usage. Plusieurs clients commerciaux ont fait savoir qu'ils préféreraient conserver le mode de paiement forfaitaire.

Le CRTC avait demandé à Bell Canada de lui soumettre une proposition modifiée avant le 26 septembre.

La compagnie a indiqué qu'elle préférerait attendre que le CRTC dicte la réglementation concernant les appels locaux avant de mettre au point «une structure tarifaire qui corresponde aux besoins de nos clients commerciaux».

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)	
Afrique du Sud (rand)	0,3912
Allemagne (mark)	0,9532
Australie (dollar)	1,0452
Barbade (dollar)	0,6983
Belgique (franc)	0,0468
Bermudes (dollar)	1,3662
Brazil (real)	1,5061
Caribes (dollar)	0,5169
Chine (renminbi)	0,1676
Espagne (peseta)	0,01118
États-Unis (dollar)	1,3458
Europe (ECU)	1,7981
France (franc)	0,2717
Grèce (drachme)	0,00611
Hong-Kong (dollar)	0,1797
Indonésie (rupiah)	0,000621
Italie (lire)	0,000869
Jamaïque (dollar)	0,0417
Japon (yen)	0,01332
Mexique (peso)	0,2285
Pays-Bas (florin)	0,8618
Portugal (escudo)	0,00932
Royaume-Uni (livre)	2,1075
Russie (rouble)	0,000310
Singapour (dollar)	0,9592
Suisse (franc)	1,1897
Taiwan (dollar)	0,0510
Venezuela (bolivar)	0,0082

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Déjeuners d'affaires

Cuisine italienne Bar sushi

PRIMADONNA

Laissez-vous séduire par l'atmosphère envoûtante de nos Dimanches Jazz... à compter de 19 h.

3479, boul. St-Laurent réservations 282-6644

FAITES PARTIE DES DÉJEUNERS D'AFFAIRES • COMPOSEZ LE 985-3322

Passer sans payer...

STCUM

LE DEVOIR

LES SPORTS

Expos 5, Marlins 4

Rojas ferme la porte

PRESSE CANADIENNE

Miami — Fait rarissime, les Expos ont mis sur pied une poussée de deux points en neuvième manche pour arracher en extrême une victoire de 5-4 aux Marlins de la Floride et les devancer au troisième rang de la section est.

Les Expos présentaient une fiche d'une seule victoire contre 62 revers cette saison quand ils tiraient de l'arrière en huitième manche.

Mais ils ont groupé trois coups sûrs contre le releveur Robb Nenn (0-7) pour donner la victoire à Willie Fraser (2-1). Wil Cordero, héros du match de la veille, a produit le point égalisateur avec un double dans la gauche après deux retraits. Il a marqué quand Tim Laker a suivi à son tour avec un simple dans la droite pour clore le débat. Mel Rojas est venu fermer la porte en fin de manche pour inscrire un 30e sauvetage.

On se demandait bien pourtant quelle excuse Jeff Fassero allait avoir trouvée cette fois-ci pour expliquer sa piètre performance. Il a cependant trouvé le moyen de céder neuf coups sûrs et quatre points en six manches de travail.

Fassero, qui a lancé lors du match inaugural, présente toujours un dossier de 13-13. Il devrait lancer lors du dernier match de la saison dimanche au Stade olympique.

Bruins 3, Canadiens 0

Toujours pas de victoire sur la route

GUY ROBILLARD
PRESSE
CANADIENNE

Boston — Le Canadien n'a guère contribué à relever le spectacle lors du dernier match de hockey au vieux Garden de Boston, remporté 3-0 par les Bruins.

Les Bruins ont affiché leur domination en marquant tous leurs buts à la deuxième et dernière période de 25 minutes, après un premier engagement où il a semblé que les joueurs des deux équipes n'avaient pas la tête à la compétition en cette journée qui se voulait mémorable. A preuve le très petit nombre de punitions décernées par Paul Stewart, lui-même un gars de la place sans doute heureux d'arbitrer ce match.

La situation du Canadien continue d'être inquiétante, lui qui a accordé 20 buts à ses quatre derniers matchs tout en étant limité à deux dans trois d'entre eux. Sans

compter qu'il n'a pas encore battu un adversaire sur la route, où il a très mal paru, ce qui rappelle déjà ses problèmes de la saison dernière.

On s'inquiète du deuxième gardien, mais même Patrick Roy montre des signes d'inquiétude. Blaine Lacher a quant à lui infligé un deuxième blanchissage déjà au Canadien, et sans trop de difficultés à part ça.

A sa première et seule présence au Garden, la recrue Saku Koivu aura probablement été le meilleur joueur du Canadien en compagnie de son allier droit Mike Keane.

Quant aux joueurs qui devaient pratiquement sauver leur peau, soit Pierre Sévigny et Jim Campbell, on les a très peu vus, comme d'habitude.

Joe Mullen, Raymond Bourque, à son premier match de la saison après avoir soigné une blessure à l'aîne, et Don Sweeney ont marqué les buts des Bruins.

Demers satisfait

«Moi je trouve qu'on a bien joué même si on n'a pas marqué», a estimé Jacques Demers après avoir vu son équipe être blanchie par les Bruins.

«A 2-0, c'est sûr qu'on a ouvert le jeu un peu plus mais cela n'a rien donné, a ajouté l'entraîneur du Canadien. Les Bruins n'ont pas eu 50 chances de compter.»

Le Canadien non plus n'a pas eu beaucoup de chance et même Jacques Demers n'en a compté à peine trois en deuxième période relevant entre autres l'arrêt de la mitaine de Blaine Lacher aux dépens de Mike Keane.

L'entraîneur a trouvé que le Finlandais recrue Saku Koivu a excellé en compagnie du capitaine Keane, mais il n'a pas encore arrêté sa décision quant à savoir qui sera l'ailier gauche au sein de ce trio. Hier, c'est Brian Savage qui évoluait avec les

deux joueurs. «Il va falloir trouver une solution pour celui-là», a dit Demers au sujet de Savage qui pourrait pivoter le troisième trio s'il n'impressionne pas suffisamment la direction avec Koivu et Keane.

Ce soir, au Forum, c'est Benoit Brunet qui remplacera Savage et Demers a apprécié ce qu'il a vu de ces trois joueurs dans la victoire de 7-6 du Canadien sur les Maple Leafs de Toronto samedi dernier.

Quant à Jim Campbell et Pierre Sévigny, qui jouaient pratiquement leur avenir hier, Demers a refusé de se compromettre précisant seulement qu'il trancherait leur cas après discussions avec le directeur général Serge Savard.

Mais quand on lui a souligné que les deux joueurs avaient été peu visibles face aux Bruins, il n'a rien nié en ajoutant qu'il a bien vu ce qui s'était produit sur la glace.

LIGUE NATIONALE				LIGUE AMÉRICAINE			
Équipe	G	P	Diff	Équipe	G	P	Diff
Chicago (Foster 11-11), 14h20.				Lundi 19h05.			
Montréal 9 Floride 0				Detroit 7 Boston 4			
Cincinnati 1 New York 2				Chicago 1 Minnesota 6			
St. Louis 0 Chicago 7				Hier			
Pittsburgh 5 Houston 7				Balt. 5 Toronto 0			
Colorado 3 LA 4				Seattle 10 Cal. 2			
San Diego 7 SF 4				Boston 5 Detroit 1			
Hier				Chicago 5 Kansas City			
Montréal 5 Floride 4				Cleveland au Minnesota			
Atlanta 5 Philadelphie 1				Californie à Milwaukee			
Cincinnati à NY, remis 6, 19h35.				Californie à Seattle			
St. Louis à Chicago				Aujourd'hui			
Pittsburgh à Houston				New York (Cone 17-8) à			
Colorado à Los Angeles				Milwaukee (Givens 5-6),			
San Diego à SF				14h05.			
Aujourd'hui				Detroit (Lima 2-8) à			
St. Louis (Watson 7-8) à				Boston (Eshelman 6-3),			
LA (Tapani 3-2), 22h35.							

Parties de la côte ouest non comprises				Parties d'hier non comprises					
Section Est	G	P	Moy.	Diff	Section Est	G	P	Moy.	Diff
x-Atlanta	89	51	.636	—	x-Boston	83	56	.597	—
Philadelphie	68	72	.486	21	New York	74	65	.532	9
Montréal	65	74	.468	23 1/2	Baltimore	67	73	.479	16 1/2
Floride	64	75	.460	24 1/2	Detroit	59	81	.421	24 1/2
New York	64	75	.460	24 1/2	Toronto	56	84	.400	27 1/2
Section Centrale	G	P	Moy.	Diff	Section Centrale	G	P	Moy.	Diff
x-Cincinnati	82	56	.594	—	x-Cleveland	95	43	.688	—
Houston	73	65	.529	9	Kansas City	69	69	.500	26
Chicago	69	69	.500	13	Chicago	64	74	.464	31
St. Louis	60	78	.435	22	Milwaukee	64	74	.464	31
Pittsburgh	56	83	.403	26 1/2	Minnesota	54	84	.391	41
Section Ouest	G	P	Moy.	Diff	Section Ouest	G	P	Moy.	Diff
Los Angeles	75	64	.540	—	Seattle	76	63	.547	—
Colorado	74	64	.536	1/2	Californie	73	66	.525	3
San Diego	67	72	.482	8	Texas	70	68	.507	5 1/2
San Francisco	65	73	.471	9 1/2x	Oakland	67	71	.486	8 1/2

CIO: plus de femmes dans les instances sportives

Lausanne (AFP) — Les comités nationaux olympiques, les fédérations nationales et internationales appartenant au mouvement olympique, seront tenus de réserver aux femmes 10 % des postes dans toutes leurs structures de décision d'ici à l'an 2000 puis 20 % d'ici à 2005.

Le CIO a décidé d'intensifier la promotion de la présence des femmes dans le sport en prenant une telle mesure qui entrera en vigueur lors de la session du CIO prévue à Atlanta l'an prochain.

«Le CIO veut que les choses bougent. Il ne veut pas en venir à un véritable système de quotas mais pour que la situation évolue de manière effective, il faut bien fixer des proportions», a expliqué Me François Carrard, directeur général du CIO, hier, à Lausanne à la fin des travaux de la commission exécutive du Comité international olympique.

Le but à atteindre au sein du Mouvement olympique, est la stricte application de l'égalité des sexes. Le CIO a prévu de modifier sa charte en conséquence. «Dix pour cent peut paraître un chiffre un peu timide, mais il faut tenir compte des sensibilités, coutumes et religions des 197 pays affiliés au CIO. Dix pour cent dans certains d'entre eux constituera déjà une véritable révolution.»

EN BREF

MAXWELL, UN 76^{es}

Vernon Maxwell, «l'enfant terrible» des Rockets de Houston, a signé hier un contrat avec les 76^{es} de Philadelphie dont les termes n'ont pas été dévoilés. «Vernon est un battant et un gagnant», s'est réjoui l'entraîneur John Lucas, laissant de côté les démentés du joueur avec son ancien club. Maxwell rejoint ainsi Richard Dumas (ex-Phoenix), autre «mauvais garçon» de la NBA en proie à des problèmes de drogue.

REMARQUABLE GRAF

Pour 84 % des Allemands, la championne de tennis Steffi Graf est la personnalité sportive allemande la plus remarquable du siècle, selon un sondage de l'institut Sample pour le journal *Stadt Anzeiger* de Cologne auprès d'un échantillon représentatif. Steffi Graf, 26 ans, dont le père est en détention depuis le 2 août, devance largement l'ancienne gloire du football allemand Franz Beckenbauer (77 %) et Boris Becker (72 %).

BLED SOE À L'ÉCART

Le quart Drew Bledsoe, victime d'une séparation de l'épaule gauche il y a plus d'une semaine, ratera le match du week-end, a confié l'entraîneur-chef des Patriots de la Nouvelle-Angleterre Bill Parcells. Parcells a ajouté que le quart réserviste Scott Zolak commencerait le match de dimanche contre les Falcons d'Atlanta. Zolak a tenté seulement dix passes en trois saisons et son dernier départ remonte à 1992.

Dernier match dans l'histoire du Garden de Boston

À chacun son souvenir!

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Boston — Après 16 ans assis au même endroit, Raymond Bourque a estimé que cette partie du vestiaire lui appartenait et il a fait une place dans son sous-sol pour y déménager ce «souvenir» qu'il comptait arracher, hier, du Garden de Boston.

Cam Neely, lui, avait l'œil sur une lumière rouge derrière le filet qu'il a fait allumer si souvent. Terry O'Reilly réclamait le banc des punitions, et la plupart des joueurs actuels des Bruins allaient se contenter de sièges que Steve Heinze, pour un, souhaite transformer en tabourets pour son bar personnel.

C'était sans compter les 14 448 spectateurs qui voulaient aussi leur pièce de collection et jusqu'à John Ferguson qui, à la blague celui-là, prétendait avoir droit au banc des punitions des visiteurs.

Cette curée devait prendre place à la fin du match et des cérémonies contre le Canadien hier, le dernier de l'histoire au vétuste Garden. Les Bruins entreprendront la nouvelle saison au Fleet Center, juste à côté.

«Ça fait 16 ans que je suis assis ici, je n'ai jamais changé de place, racontait Bourque. C'est comme si j'allais déménager dans une maison neuve, ça a été le fun ici, mais c'est le temps de bouger.»

En apportant son morceau de banc, donc, et même toute la partie supérieure pour ranger et accrocher son linge, que devait lui découper un ami...

Bourque, qui aura 35 ans le 28 décembre, a été handicapé par une blessure à l'aîne au camp d'entraînement et il en était, hier, à son premier match: «Je n'ai pas joué la semaine passée pour pouvoir disputer ce match-là.»

Le plus beau souvenir qu'il retiendra au Garden, c'est le soir où il a remis son chandail numéro 7 à Phil Esposito, qui ne s'y attendait même pas, lors d'une cérémonie au centre de la glace: «Il a été tellement surpris, se rappelle Bourque, qui porte depuis le numéro 77. «On avait pris la décision l'après-midi même du match.»

Bourque se souvient aussi de la première fois qu'il avait foulé la glace du Garden: «C'était en 1979, et on

s'était toujours entraînés ailleurs. J'avais été un des premiers à sauter sur la glace, les lumières n'étaient même pas toutes allumées, je n'avais que 18 ans et c'était vraiment spécial.»

Chez les anciens Canadiens, Mario Tremblay est un de ceux qui a les meilleures raisons de se rappeler du Garden: «C'est ici que j'ai joué mon premier match dans la Ligue nationale, raconte-t-il. On m'avait appelé à 2h du matin avec Doug Risebrough.»

Les deux ne sont jamais retournés dans les ligues mineures.

«C'avait bien été, se rappelle Tremblay. J'avais mis Bobby Orr en échec et on était venu m'avertir de modérer mes transports... J'avais 18 ans, c'était vraiment spécial», a-t-il ajouté en reprenant sans le savoir les paroles de Bourque.

Maurice Richard, lui, se rappellera toute sa vie de ce soir du 13 mars 1955 ici, où rendu furieux par un coup de bâton au visage de son rival, il avait cinglé Hal Laycoe à la tête avant de bousculer le juge de ligne Cliff Thompson. Ces événements avaient entraîné sa suspension pour la fin du calendrier régulier et les séries éliminatoires, et causé la fameuse émeute du Forum. Ils lui avaient aussi coûté le championnat des compteurs, qu'il n'a jamais pu remporter (au profit de son coéquipier Bernard Geoffrion).

Un autre ex-Canadien, John Ferguson, était tout fier d'avoir été invité comme membre du «all-opponent team». La veille, Serge Savard avait raconté qu'il avait tenu tête à lui seul aux Big Bad Bruins de l'époque pour aider le Canadien à remporter la coupe Stanley en 1968, 69 et 71.

A-t-il eu un adversaire «préféré» avec lequel il s'est battu plus souvent: «Non, c'était tous les Bruins, répond-il en riant. Pas un plus que les autres.» Savard, lui, se souvenait de Ted Green.

Gilles Tremblay, finalement, qui a fréquenté le Garden sans interruption depuis 1960 comme joueur puis comme commentateur, en retient surtout deux choses: «C'est ici, dit-il, qu'est née l'intimidation érigée en système et qu'on a assisté à un changement chez les défenseurs avec l'arrivée de Bobby Orr.»

FORMULE 1

Eddie Irvine en piste avec Schumacher en 1996

Paris (AFP) — On connaît depuis hier le nom du coéquipier du champion du monde Michael Schumacher chez Ferrari l'an prochain. Ce sera Eddie Irvine, un inconnu surprise qui a signé un contrat d'un an (1996) avec option pour deux saisons suivantes.

«Nous aimons bien faire des surprises. C'est rare en Formule 1, mais quand l'occasion se présente, on ne s'en prive pas, plaisantait Jean Todt. Nous avons des contacts avec Irvine et Eddie Jordan depuis un certain temps. Michael Schumacher était au courant. Nous sommes arrivés à un accord hier matin.»

«C'est Eddie Jordan qui m'a donné la chance d'arriver en F1 au plus haut niveau, indiquait Irvine. Je suis un peu déçolé de le quitter. Cependant, beaucoup de pilotes rêvent de Ferrari. C'était une occasion que je ne voulais pas manquer et je remercie Eddie Jordan de m'avoir permis de la saisir.»

L'événement était d'autant plus inattendu dans le «petit monde de la F1» que Eddie Irvine venait d'être confirmé chez Jordan-Peugeot au côté du jeune Brésilien Rubens Bar-

richello. Que les noms de David Coulthard, le vainqueur d'Estoril dimanche, et de plusieurs pilotes italiens, Nicola Larini, Luca Badoer... , circulaient avec insistance après l'échec des négociations avec Barichello, Schumacher n'étant pas favorable à cette dernière solution.

«Nous avions annoncé il y a cinq jours qu'Eddie Irvine resterait avec nous. La situation a changé, expliquait Eddie Jordan. Nous sommes désolés de perdre Irvine, mais je ne voulais pas l'empêcher de saisir une telle opportunité. Je lui souhaite bonne chance.»

Cinq millions de dollars

Eddie Jordan n'aura toutefois pas perdu au change. Le patron de l'écurie Jordan-Peugeot aurait en effet encaissé cinq millions de dollars de dédit de la part de Ferrari. L'écurie Jordan-Peugeot semble devoir être «financé» par des «grands constructeurs», la manne Ferrari venant après le «colossale» dédit reçu de McLaren-Mercedes par Peugeot suite à la séparation de l'année dernière.

Eddie Irvine en partance chez Fer-

rari, Eddie Jordan va devoir maintenant trouver un coéquipier à Rubens Barrichello. Le Britannique Johnny Herbert, vainqueur à deux reprises cette saison avec Benetton-Renault, est sur les rangs.

«Le départ d'Irvine a été si soudain que je n'ai pas eu le temps de penser à son remplacement, répondait Jordan. Je vais y porter toute mon attention mais je ne veux pas me précipiter. Nous prendrons notre temps pour trouver le pilote qu'il nous faut.»

Schumacher et Irvine chez Ferrari, Damon Hill et Jacques Villeneuve chez Williams-Renault, Jean Alesi et Gerhard Berger chez Benetton-Renault, McLaren-Mercedes confirmera le duo Mika Hakkinen-David Coulthard dimanche prochain au Nurburgring, à l'occasion du Grand Prix d'Europe.

Le paysage de la F1 1996 sera en place pour les quatre écuries majeures. Il ne restera plus alors qu'à Jordan-Peugeot, Sauber-Ford, Ligier-Mugen Honda et Tyrrell-Yamaha de désigner leurs pilotes. Sans oublier Minardi, Footwork, Pacific, Forti... et le probable futur arrivant, DAMS.

Des gestes gratuits qui pourraient vous coûter cher!



À compter du 10 octobre, la STCUM part en chasse contre les fraudeurs.



LE DEVOIR

CULTURE

CINÉMA

Les hauts et les bas d'un budget de promotion

On se rappelle le remous qu'avait causé à la fin de l'année 1994 la nouvelle administration Bourque en coupant (cafoilage? compressions aveugles?) le budget promotion (200 000 \$) du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal. Protestations du service, conférence de presse, hauts cris du milieu, etc. Sans argent pour vendre (surtout américains), pour courir les marchés de Cannes à Los Angeles, on risquait d'effacer notre ville du circuit des *majors*. Pendant que Toronto et Vancouver occupaient le terrain perdu par nous. Montréal découvrait sa gaffe, essayait de se dépatouiller. Finalement le 2 août dernier, le Bureau récupérait pour le reste de l'année 100 000 \$ et recommandait à faire les yeux doux aux *majors*. Cette période de non-activité aura-t-elle des répercussions négatives sur le nombre de tournages étrangers dans nos rues en 1995? On a connu des précédents: en 1991, la Ville n'avait pas fait de promotion et en 1992, comme par hasard, aucun film américain n'était tourné à Montréal. Parfois le lien de cause à effet s'impose...

Jean-Pierre Tadros, de *Ciné TV vidéo*, mettait dernièrement la main sur une note interne (datée du 20 juillet) de Janine Beaulieu, directrice aux Services de la culture de la Ville de Montréal, qui s'avouait fort inquiète. En voici des extraits: «Le retrait complet de la Ville de la promotion du cinéma pendant les six premiers mois de l'année a occasionné un vide et un manque de continuité que nos concurrents se sont empressés d'exploiter (...) Si cette situation devait se prolonger, un nouveau déclin de notre industrie mettrait en péril son avenir, incitant nos meilleurs techniciens et artisans montréalais à s'exiler à Toronto, Vancouver ou Los Angeles.» Elle ajoutait un tableau statistique comparant 1994 aux prévisions 1995. Par exemple, dépenses dans l'industrie de productions étrangères en 1994, 92 millions \$; en 1995, 35 millions \$.

Alarmiste, cette note? André Lafond, commissaire au Cinéma et à la Télévision pour la Ville de Montréal, affirmait hier que ce qui pouvait être vrai le 20 juillet ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Le Bureau du cinéma à la Ville de Montréal est passé depuis des services de la Culture à celui du développement économique à la Ville de Montréal. Il a reçu son gâteau de 100 000 \$. André Lafond assure que son service s'active comme jamais pour rattraper le temps perdu. «Jusqu'au 2 août, j'ai eu un problème de budget qui me paralysait complètement. On a manqué Cannes, mais on a pu se rattraper pour New York, Los Angeles. Le Bureau a consacré ses actions sur le marché américain. Attendons avant de faire un bilan de 1995. Le mal n'est pas nécessairement irréversible. Nous connaissons seulement à la fin de l'année l'impact de ces sept mois d'inaction.» La bonne nouvelle, c'est que l'administration Bourque a renoncé à sabrer un secteur aussi vital. L'industrie du cinéma et de la télévision a eu un im-



ODILE TREMBLAY

pact de 650 millions \$ en 1994 à Montréal et créait 6 000 emplois.

Vitrines du Québec en France

Ce sera bientôt l'heure du Festival de Blois, vitrine que s'est donnée le Québec pour tenter de percer le difficile marché français. Ce Festival de cinéma québécois dirigé par Sylvain Garel tiendra sa cinquième édition du 4 au 8 octobre dans la ville où fut occis le duc de Guise, en plein Val de Loire. Succès local imposant comme on le rappelle chaque année, mais tribune qui n'a pas réussi (était-ce bien possible?) à déboucher sur une meilleure distribution de notre cinéma en France, ni à déplacer (était-ce bien possible aussi?) les journalistes parisiens qui font l'événement. Blois est menacé, la SODEC lui a déjà coupé une partie des vivres. Advenant la disparition de ce rendez-vous, comment le Québec assurera-t-il sa présence en France? Il reste des stratégies à inventer.

Nous ne sommes quand même pas complètement effacés de la carte de France en dehors de Blois. Un autre rendez-vous de cinéma en témoigne. Celui de Rennes, destiné surtout à une clientèle d'étudiants, qui au début 1996 ouvrira sa septième édition. Chaque année, le rendez-vous prend pour thème une ville — sauf en 1995 cuvée du centenaire qui s'éclatait à travers les continents.

En janvier 1996, Rennes célèbre Montréal, et rendra notamment hommage à Léa Pool. Ses directeurs venaient au Québec le mois dernier pour consulter le milieu, dresser une liste de films incontournables, du *Chat dans le sac* de Groulx à *Jésus de Montréal* d'Arcand, en passant par la mosaïque *Montréal vu par et Because* Why d'Arto Paragamian. Il faut croire que les frontières entre le Québec et Canada anglais sont encore fluctuantes: Rennes rendra en même temps honneur au cinéaste torontois d'origine arménienne Atom Egoyan.

Annuaire du cinéma québécois 1994

Avec l'automne, revient la publication de l'annuaire du cinéma québécois: tout notre septième art 1994 co-édité par la Cinémathèque québécoise et la SODEC.

De *L'Affaire Norman William à Windigo*, les 65 longs métrages de l'année sont répertoriés, avec résumés, génériques exhaustifs, données de production (lieu de la première, titre de travail, budget, etc.). Sont inventoriés aussi les 318 courts et moyens métrages du cru. Pour la seconde année consécutive, des chiffres sur l'exploitation en salle des films dévoilent le nombre de projections, de spectateurs, les recettes au guichet, etc.

Dutoit grand officier



CHARLES DUTOIT, le directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal, recevait hier des mains du premier ministre Jacques Parizeau l'insigne de grand officier de l'Ordre national du Québec. Cet hommage est venu mettre en lumière l'apport de Monsieur Dutoit qui a dirigé l'OSM avec brio en plus d'avoir propagé sa gloire à l'étranger. Né à Lausanne où il a poursuivi ses études musicales, Charles Dutoit a fait ses premiers pas de chef d'orchestre à Berne. Il a dirigé l'Orchestre de Göteborg en Suède, l'Orchestre national de Mexico et, depuis 1977, l'OSM. Entre autres honneurs, il est le lauréat 1988 de la médaille du Conseil canadien de la musique.

TÉLÉVISION

Ça bardasse à Cha ba da
TVA vit difficilement la concurrence de Besoin d'amour à TQSPAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La grosse nouveauté de la saison à TVA, le talk-show *Cha ba da* avec Gregory Charles, ne donne pas les fruits escomptés. Les indices d'écoute sont en deçà des prévisions et TVA envisage divers ajustements pour relancer l'émission.

Il est probable, dans cet esprit, que l'émission sera bientôt diffusée en direct cinq soirs au lieu de deux (lundi et vendredi) comme c'est le cas présentement, question d'aiguiller la nervosité et la fébrilité de tous. Les horaires de l'animateur et des producteurs ne permettraient pas cela en début de saison.

Selon nos informations, TVA espérait atteindre 500 000 téléspectateurs dans les premiers temps de *Cha ba da*. Il espérait également rajouter sa clientèle en accroissant la part des 18-49, qui n'étaient pas le public principal de *Ad Lib* de Jean-Pierre Coallier. Ni l'un ni l'autre de ces buts ne sont encore atteints. Il y a souvent plus de jeunes à TQS. Il y a souvent plus de téléspectateurs à TQS à cette heure, tout simplement.

A TVA cependant, on garde la tête haute. «Nous adorons *Cha ba da* et les ajustements que nous ferons seront mineurs. L'émission répond à nos attentes et les téléspectateurs continuent de magasiner», souligne une porte-parole du réseau en rappelant que *Ad Lib* avait mis cinq semaines avant de trouver son public. *Cha ba da* a débuté il y a trois semaines.

Les derniers indices d'écoute disponibles indiquent que certains soirs, le *Besoin d'amour* de Guy A. Lepage est plus fort. Les indices (de la maison Nielsen) sont les suivants pour la semaine dernière: 309 000 (contre 194 000 à *Besoin d'amour*) le lundi 18, 243 000 (contre 317 000) le mardi, 231 000 (contre 352 000) le mercredi, 355 000 (contre 363 000 à TQS) le jeudi et 520 000 (contre 342 000) le vendredi. Il faut toutefois souligner que les comparaisons avec TQS sont partiellement boiteuses



Gregory Charles

parce que Guy A. Lepage n'est à l'écran que trente minutes.

A Télévision Quatre Saisons, la direction est satisfaite du *Besoin d'amour* de Guy A. Lepage pour lequel elle avait au départ des ambitions moins élevées qu'à TVA et qui lui coûte également moins cher que *Cha ba da*, présenté dans le spectaculaire théâtre Arcade, complètement rénové pour l'émission. Il n'en reste pas moins que le producteur de *Besoin d'amour*, Jean Bissonnette, suit de très près son animateur, afin qu'il laisse tomber ses mauvaises habitudes et développe ses bonnes.

L'auditoire de *Besoin d'amour* est composé largement de 18-24, ce qui, encore, répond tout à fait aux pronostics du réseau. Un problème de moins pour les annonceurs à qui on avait promis une clientèle jeune.

Un très bon Enjeux

L'émission *Enjeux* de lundi était particulièrement réussie, surtout la première partie sur le financement des universités et les privilèges que s'arrogent certains de ses dirigeants en période d'austérité budgétaire. Il fallait voir les recteurs de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Trois-Rivières patiner.

Jean-Pierre Ferland

Franc succès de l'honnête séducteur

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Jean-Pierre Ferland n'a pas changé. Le crooner sympathique a toujours autant besoin d'amour. Il le dit et il le chante sans faux-fuyant, sans maquillage. Du début à la fin de son tout nouveau spectacle *Écoute pas ça*, dans *La Musique* ou dans *After shave*, il nous le répète à cent mille à l'heure: «est-ce que tu m'aimes encore», «regardez-moi», «je veux que tout le monde m'aime», «je ne veux pas qu'il finisse le beau jour d'aujourd'hui»...

Ce grand québécois d'amour en donne aussi. Et c'est là qu'il a ébranlé les fondations du Monument National hier soir. Même si cette «Fête à Ferland» (bis), sans les vedettes, ni le patras, avait pris du temps à décoller. Simplement, il arrive, salue, s'empare de sa guitare et nous fait *La musique*, la «toute» qui dit tout le nouveau Ferland. Et on se met à penser

que la soirée sera belle. Puis, comme suite logique, *La Grande mélodie*, ça va, mais quel «anti-climax»!

Visiblement, il était plus à la fête dans ses nouvelles chansons que dans ses anciennes le beau Jean-Pierre... Ses nouvelles maîtresses le font se tortiller, se déhancher et grimacer deux fois plus. Et c'est vrai qu'elles sont belles, qu'elles sont justes. Sur disque, elles étonnent. Sur scène, elles prennent leur véritable envol. Avant de s'assagir, Ferland veut faire le fou et vivre au grand bonheur de ses fans.

Le séducteur cabotine aussi: «merci de votre sitting ovation». Il présente ses musiciens plutôt deux fois qu'une et ajoute: «je suis honoré d'être le chanteur du groupe». Un groupe tout à fait à la hauteur, d'ailleurs. Des musiciens qui ont roulé leur bosse et, particulièrement avec lui, de la première répétition au premier bravo: le pissou français Alain Leblanc aux guitares et voix, le

pissou anglais Bobby Cohen aux guitares, mandolines et voix et Peter Kisilenko, basses et voix.

Malgré un public de première difficile à réchauffer avec ce show de gars et de guitares, Ferland nous a bien eu. Avec ses présentations inspirées, d'abord, puis tout seul avec sa gueule et, encore, avec la touchante *Maman ton fils passe un mauvais moment*. Voir quatre gars appeler leur mère à l'unisson par un soir d'automne, ça vous remue le québécois...

Le party a failli prendre un moment plus loin avec *Fleur de macadam*. Mais ce n'est vraiment la fête que lorsque le séducteur s'adresse aux femmes. «Avant, les gars étaient jaloux de moi. Maintenant que le visage m'a baissé, les voilà».

Quand Le Petit roi arrive finalement, c'est la lune de miel. Mieux, il demande à la partie féminine de l'auditoire de chanter le refrain. Elles acquiescent avec enthousiasme. Le

petit Ferland ronronne sur scène et les gars sont jaloux comme des rois.

Mais qui peut vraiment haïr J.P.? Même pas les journalistes: «ça va assez bien avec eux-autres, achalez-moi pas». Sourire en coin, yeux plissés, et mains ratouzeuses, il séduit encore et encore. Il n'y a pas plus franc que Ferland, pas plus honnête. Il ne s'en est jamais caché, il est là pour l'amour. Avec des mots crus de vieux cochon et des mots doux de pissou.

L'amour, toujours l'amour. En deuxième partie, lors de son rappel arrangé et présenté à l'avance, pendant qu'il prend les demandes spéciales du public (*Ton visage, A cent mille à l'heure*), il le fait des yeux à sa blonde en lui chantant *T'es belle et on se sent de trop*. Pourtant, il voudrait encore qu'on le prenne tous dans nos bras...

Les contradictions d'un amoureux impénitent, mais qu'est-ce que ça peut bien faire?

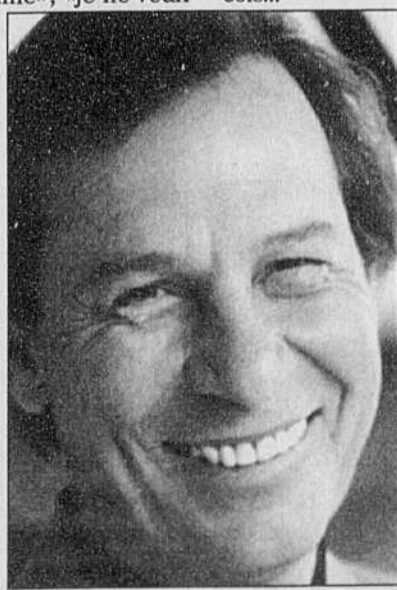


PHOTO ARCHIVES

EN BREF

SALVADORI AU FESTIVAL DE ROUYN

C'est le cinéaste Pierre Salvadori qui ouvrira le bal du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, le 28 octobre prochain à Rouyn. Sa comédie dramatique intitulée *Les Apprentis* donne la vedette à François Cluzet et Guillaume Depardieu. Ils incarnent deux compères tentant d'améliorer leur sort de Parisiens obscurs et sans grades à travers des combines plus ou moins catholiques. Pierre Salvadori avait présenté au rendez-vous abitibien en 1992 son premier long métrage *Cible émue*. La 14^e édition du Festival de Rouyn se tiendra du 28 octobre au 2 novembre sous le thème de l'évasion exotique «Club Festival... formule tout compris».

SOLJENITSYNE CENSURÉ

(AP) — La télévision publique russe a retiré de ses programmes l'émission hebdomadaire présentée par Alexandre Soljenitsyne, qui critiquait vivement la Russie postsoviétique et ses dirigeants, a annoncé lundi l'épouse de l'écrivain. L'écrivain a été informé, par un message laissé sur son répondeur, que sa censure de 15 minutes, diffusée chaque lundi soir depuis un an, était retirée de la grille des programmes télévisés. Il n'a même pas été autorisé à dire «au revoir» aux téléspectateurs, a-t-elle déclaré en précisant que l'annulation de l'émission correspondait au coup d'envoi de la campagne électorale pour les législatives du 17 décembre.

COSGROVE À BAIE-SAINT-PAUL

(PC) — Au Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul, à compter du 30 septembre et jusqu'au 30 janvier 1996, on pourra voir une rétrospective sur Stanley Cosgrove. Né à Montréal en 1911, ce peintre a fait de nombreux séjours en Europe, mais toute sa vie la région de Charlevoix est restée pour lui une importante source d'inspiration.

MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

SEPTEMBRE

27

LA NEF présente LE CHANT D'ÉOLE

Un voyage mythique dans l'univers musico-théâtral des répertoires antiques et ethnologiques
Conception, direction musicale et mise en scène: Claire Gignac
Du 13 septembre au 1er octobre 1995 au Théâtre Du Maurier du Monument National, à Montréal. Billets: (514) 871-2224 ou Admission: 790-1245 (20\$/15\$)

29

LES IDÉES HEUREUSES présente MINI FESTIVAL BACH

Premier concert avec: Jean-François Rivest, violon baroque
Jean-Pierre Pinet, flûte baroque Geneviève Soly, clavecin
À 20 h, Église Erskine et américaine, rue Sherbrooke Ouest, angle Crescent
Billetterie et rens.: 843-5881 et à la porte le soir du concert
Adultes: 20 \$, aînés 15 \$, étudiants 10 \$ (3 concerts -20%)
co-production CBC-SRC

30

MUSICA CAMERATA MONTRÉAL présente CONCERT-CABARET

Des oeuvres de: Franz Lehár, Emmerich Kalman, Kurt Weill, Fernandez-Arbos, Glenn Jenks et des tangos argentins.
Salle Redpath, Université McGill (métro Peel) à 20h
Billets sur place ou au 489-8713 17\$/12\$

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR